

CHARGE DE MISSION CONTINUUM BAC -3 / BAC +8

Lettre de mission

1/ CONTEXTE ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

De la Licence 1 au doctorat, les formations de La Rochelle Université sont au service de la vocation de l'établissement : une université de territoire, engagée dans l'accomplissement de ses missions de service public, ouverte sur l'Europe et le monde, permettant au plus grand nombre d'accéder à l'excellence scientifique et académique et de cheminer vers l'insertion professionnelle.

Au service de cette ambition, La Rochelle Université s'attache à mettre en place une offre de formation distinctive, soutenable, adossée à la recherche, fondée sur la personnalisation des parcours et la réussite des étudiants.

La construction de cette réussite commence dès l'enseignement secondaire par un accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation et leurs projets d'avenir. Le continuum Bac -3 / bac +8 se situe ainsi au carrefour de cette ambition, en permettant à chacun et chacune d'anticiper, de préparer et d'individualiser son orientation et de s'engager sur les voies de la poursuite d'études.

Cette réalité est renforcée par la réforme du lycée et les dispositions prises au titre de la loi ORE qui invitent à mieux prendre en charge les élèves et étudiants dans leur diversité. Information, situations de découvertes, expériences d'immersion, cordées de la réussite, renforcement du dialogue avec les établissements du secondaire sont autant d'initiatives et de dispositifs qui témoignent de cet accompagnement nécessaire.

Dans un contexte de baisse annoncée de la démographie étudiante, la construction et le suivi du continuum bac -3 / bac +8 » est un enjeu central pour le développement de La Rochelle Université et pour la réussite de ses étudiants. Pleinement consciente de ce défi, la gouvernance a souhaité faire porter politiquement l'ensemble des questions s'y rattachant à un chargé de mission spécifique, rattaché à la présidence. Cette mission s'inscrit dans la perspective de la co-construction de la nouvelle offre de formation à horizon 2028.

2/ MISSIONS RÉCURRENTES ASSIGNÉES À LA CHARGE DE MISSION

Le chargé de mission « Continuum bac -3 / Bac +8 » contribue à la politique d'orientation vers l'enseignement supérieur en proposant, articulant et soutenant les dispositifs facilitant l'accès à l'enseignement supérieur et en jouant le rôle d'interface avec les établissements du secondaire. Il participe à la définition des passerelles vers l'université et à l'individualisation des parcours, en se positionnant à la fois aux côtés des étudiants qui excellent dans l'institution académique et de ceux qui doivent être plus accompagnés dans leurs études et les voies de la réussite.

En charge du pilotage de l'orientation en lien avec le vice-président formation et vie universitaire, il contribue au bon déroulement des opérations de recrutement, au travers de Parcours Sup et Mon Master notamment et d'un dialogue renforcé avec les établissements, les instances et les représentants de l'Éducation Nationale et du secondaire.

Il conseille la présidence sur les questions d'orientation et de continuum et accompagne les équipes pédagogiques dans la personnalisation du parcours de l'étudiant(e) vers la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle.

Il développe les relations avec les acteurs de l'enseignement du second degré afin de faciliter la mise en place et la réalisation d'actions communes et de veiller à l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures, notamment aux cordées de la réussite.

3/ OBJECTIFS ET ACTIONS PRIORITAIRES

Renforcer la liaison La Rochelle Université / Enseignement secondaire

- Piloter, en lien avec le VP CFVU, le dialogue avec les établissements du secondaire et le rectorat de Poitiers et mettre en place les conditions d'un travail collaboratif ;
- Définir les pratiques, les langages communs et les outils à mobiliser pour faciliter la construction des parcours de réussite.

Développer l'information en faveur d'une orientation active et choisie

- Veiller à l'amélioration continue de l'information des futurs étudiants, de leurs familles et des enseignants du secondaire ;
- Participer au catalogue des formations et veiller à sa diffusion ;
- Contribuer à la mise en place des opérations d'information et de promotion de la poursuite d'études et des formations de La Rochelle Université : salons, journée des Masters en ligne...
- Sensibiliser les étudiants à la poursuite d'études en master et en doctorat

Contribuer au pilotage des dispositifs sur le pilotage des parcours scolaires et étudiants

- Accompagner la vice-présidence et la direction de l'orientation et de l'insertion dans la mise en œuvre des cordées de la réussite et élargir le périmètre des établissements et élèves concernés ;
- Travailler, dans le cadre de la NOF 2028, au renforcement de l'articulation des programmes, au bénéfice du développement des passerelles entre formations ;
- Contribuer, en lien avec le Collégium et l'IUT, à la mise en place des cordées de la réussite ;
- Piloter avec la direction de l'orientation et de l'insertion le projet CODA porté en partenariat par les universités de La Rochelle et Poitiers, le Rectorat de l'Académie de Poitiers et le Crous de Poitiers ;
- Veiller à la réussite des réorientations des étudiants, dès la licence notamment, au travers des dispositifs de repérage précoce des étudiants en difficulté

Renforcer l'insertion professionnelle des étudiants de La Rochelle Université

- Diffuser en complémentarité avec la vice-présidence Formation et vie universitaire les offres des partenaires socio-économiques auprès des composantes et des étudiants pour faciliter l'insertion professionnelle, notamment via le Career Center ;
- Contribuer au développement des liens avec les acteurs socio-économiques territoriaux dans une perspective d'amélioration de l'insertion des diplômés ;
- Participer au développement du réseau des Alumnis de La Rochelle Université

4/ ORGANISATION, MOYENS ET INTERACTIONS

Le chargé de mission est placé sous la responsabilité de la présidence. Il travaille notamment en étroite collaboration avec la vice-présidence formation et vie universitaire.

Il est également appelé à collaborer avec l'ensemble de l'équipe présidentielle, la direction de l'orientation et de l'insertion, la direction des études et la vie universitaire et les directions de composantes et de département disciplinaires, le cabinet de la présidence et les pôles de direction de l'université. `

Les interactions avec les établissements du secondaire et le rectorat de Poitiers sont constantes et nombreuses. Le chargé de mission prend part aux comités thématiques dédiés aux questions qu'il traite au sein de l'université et à tout groupe de travail s'y rapportant. Il est peut être amené à représenter la présidence dans les organismes extérieurs sur les sujets en lien avec le continuum, l'orientation et l'insertion.